

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2020

---

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° AC629

présenté par

Mme Faucillon, Mme Buffet, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Lecoq, Mme Kéclard-Mondésir, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel, M. Serville, M. Wulfranc, M. Dufrègne, M. Chassaigne, M. Dharréville et M. Jumel

-----

### ARTICLE 77

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 77 lequel prévoit la transformation de l'établissement public industriel et commercial INA en une société anonyme.

En effet, si l'INA devient une société anonyme, l'ensemble de son capital sera détenu par l'État. L'INA n'aura donc plus de fond propre de roulement pour assurer la pérennité de ses diverses activités.